



L'an deux mil dix-huit, le 28 mai, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalou, légalement convoqués le 22 mai, se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de monsieur Yves QUESTEL, maire.

Étaient présents : Yves QUESTEL, Dominique MAUGUEN, Elisabeth De BLOIS HAMON, Gilbert STEVANT, Henri CROYAL, Franck GAILLARD, Christine CRUAUD, Monique BURBAN, Khadija REBOUT, Joëlle DAUD, Monique BRIANTAIS, Aristide BIDET, Denise HOUSSAYE, Françoise NICOLAS, Paulette MAILLOT, Rémy BERNARD, Christian SEBILLE, Xavier – Pierre BOULANGER, Marjolaine BENVENISTE, Juhel YVON, Luc QUISTREBERT, Christelle POULARD, , Caroline LE BODIC, Michel RIKLINE, Gérard BOULVAIS, Alain CELARD, Martine GUILLERME, Hélène COËT, Danielle CATREVAUX.

Absents et excusés : Anne JEHANNO (procuration à Yves QUESTEL), Thierry BOURBON (procuration à Xavier Pierre BOULANGER), Muriel ANDRIEUX (procuration à Martine GUILLERME), Gildas CAMENEN (procuration à Elisabeth de BLOIS HAMON), Lionel CARIO (procuration à Gilbert STEVANT), Denis ERNOTTE (procuration à Aristide BIDET), Gwénaél LE COGUEC (procuration à Khadija REBOUT), Gilles FORDOS (Luc QUISTREBERT), Marc FISCH (Caroline LE BODIC),

Absents : Patrick PETROLI, Roselyne VILLENEUVE, Dominique PAPEIL,

Secrétaire de séance : Caroline LE BODIC

Nombre de conseillers en exercice : 41 – **Nombre de conseillers présents :** 29 **Nombre de pouvoirs :** 9 **votants :** 38 – **Absents :** 3

2018-05-28 – PAVL 61 – Tarifs des activités enfance-jeunesse et restaurant scolaire

Monsieur GAILLARD lit et développe le rapport suivant :

Pour mémoire, les tarifs applicables jusqu'au 31 août 2018 sont les suivants :

	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018
Quotient familial	QF 1 Moins de 550	QF 2 De 551 à 720	QF 3 De 721 à 890	QF 4 De 891 à 1010	QF 5 De 1011 à 1150	QF 6 De 1151 à 1300	QF 7 Plus de 1301
Le restaurant scolaire							
Prix du repas	2,52 €	2,81 €	3,09 €	3,36 €	3,53 €	4,04 €	4,27 €
"Participation panier repas"	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Garderie périscolaire							
Prix du 1/4 d'heure	0,29 €	0,33 €	0,36 €	0,41 €	0,44 €	0,55 €	0,65 €
Centre de loisirs En été pendant les vacances scolaires							
1/2 journée	3,81 €	4,17 €	4,53 €	4,91 €	5,33 €	6,09 €	6,64 €
Journée	7,61 €	8,34 €	9,05 €	9,80 €	10,64 €	12,16 €	13,28 €
Prix du repas	2,52 €	2,81 €	3,09 €	3,36 €	3,53 €	4,04 €	4,27 €
Les activités à Planète Recrée été							
Journée + sortie découverte	9,61 €	10,34 €	11,05 €	11,80 €	12,64 €	14,16 €	15,28 €
Journée + sortie plage	8,61 €	9,34 €	10,05 €	10,80 €	11,64 €	13,16 €	14,28 €
Forfait 4 jours	29,24 €	32,01 €	34,82 €	37,67 €	40,92 €	46,75 €	51,07 €
Forfait 5 jours	36,55 €	40,01 €	43,52 €	47,09 €	51,15 €	58,43 €	63,84 €
Prix du repas	2,52 €	2,81 €	3,09 €	3,36 €	3,53 €	4,04 €	4,27 €

Envoyé en préfecture le 06/06/2018

Reçu en préfecture le 06/06/2018

Affiché le

ID : 056-200055952-20180606-DE612018B2-DE

A l'occasion du déploiement du portail Familles en septembre 2018, le bureau municipal souhaite faire évoluer les tarifs applicables aux familles.

Il est proposé à l'assemblée

- de ne pas appliquer, comme les années précédentes, une augmentation uniforme des tarifs, mais de préparer à moyen terme une tarification au « taux d'effort ». La tarification au « taux d'effort » correspond à un tarif individualisé pour chaque famille, en fonction des caractéristiques de sa situation (ressources, composition de la famille,...). Il convient donc de rapprocher les tarifs du futur coefficient, qui sera déterminé pour chaque prestation.

- de créer une 8^{ème} tranche de quotient. Aujourd'hui, en fonction des prestations, entre 35 et 45% des familles se situent dans la dernière tranche, qui est applicable dès que le quotient familial atteint 1301€. Il paraît judicieux de créer une 8^{ème} tranche à partir de 1501€.

- de mettre en place une tarification spécifique pour les familles hors commune. En effet, le coût facturé ne couvre pas la totalité du coût des prestations et un solde reste à la charge de la commune et donc uniquement des contribuables theixnoyalais. Une majoration de 25% est proposée pour les familles non domiciliées sur la commune.

A compter du 1^{er} septembre 2018, il est proposé, d'appliquer la grille tarifaire suivante :

Quotient familial	QF 1 Moins de 550	QF 2 De 551 à 720	QF 3 De 721 à 890	QF 4 De 891 à 1010	QF 5 De 1011 à 1150	QF 6 De 1151 à 1300	QF 7 De 1301 à 1500	QF 8 Plus de 1501
Le restaurant scolaire								
Prk du repas pour les theknoyahs	2,52 €	2,73 €	3,03 €	3,33 €	3,64 €	4,16 €	4,40 €	4,50 €
Prk du repas pour les fam ilbs hors com m une	3,15 €	3,41 €	3,79 €	4,16 €	4,55 €	5,20 €	5,50 €	5,63 €
"Participation panier repas"	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Autre repas extérieur	5,63 €							
Tarifs prestation vx ux (3 pièces salées)	1,50 €							
Garderie périscolaire								
Prk du 1/4 d'heure pour les theknoyahs	0,29 €	0,32 €	0,36 €	0,41 €	0,45 €	0,55 €	0,63 €	0,68 €
Prk du 1/4 d'heure pour les fam ilbs hors com m une	0,36 €	0,40 €	0,45 €	0,51 €	0,56 €	0,69 €	0,79 €	0,85 €
Centre de loisirs htm encadré pendant les vacances scolaires								
1/2 journée pour les theknoyahs	3,81 €	4,04 €	4,44 €	4,91 €	5,44 €	6,21 €	6,84 €	7,50 €
1/2 journée pour les fam ilbs hors com m une	4,76 €	5,05 €	5,55 €	6,14 €	6,80 €	7,76 €	8,55 €	9,38 €
Journée pour les theknoyahs	7,61 €	8,09 €	8,87 €	9,80 €	10,85 €	12,28 €	13,55 €	14,30 €
Journée pour les fam ilbs hors com m une	9,51 €	10,11 €	11,09 €	12,25 €	13,56 €	15,35 €	16,94 €	17,88 €
Prk du repas pour les theknoyahs	2,52 €	2,73 €	3,03 €	3,33 €	3,64 €	4,16 €	4,40 €	4,50 €
Prk du repas pour les fam ilbs hors com m une	3,15 €	3,41 €	3,79 €	4,16 €	4,55 €	5,20 €	5,50 €	5,63 €
Les activités à Phnéto Récréé été								
Journée + sortie découverte pour les theknoyahs	9,61 €	10,09 €	10,87 €	11,80 €	12,85 €	14,28 €	15,55 €	16,30 €
Journée + sortie découverte pour les fam ilbs hors com m une	12,01 €	12,61 €	13,59 €	14,75 €	16,06 €	17,85 €	19,44 €	20,38 €
Journée + sortie plage pour les theknoyahs	8,61 €	9,09 €	9,87 €	10,80 €	11,85 €	13,28 €	14,55 €	15,30 €
Journée + sortie plage pour les fam ilbs hors com m une	10,76 €	11,36 €	12,34 €	13,50 €	14,81 €	16,60 €	18,19 €	19,13 €
Forfait 4 jours pour les theknoyahs	29,24 €	32,36 €	35,48 €	39,20 €	43,40 €	49,12 €	54,20 €	57,20 €
Forfait 4 jours pour les fam ilbs hors com m une	36,55 €	40,45 €	44,35 €	49,00 €	54,25 €	61,40 €	67,75 €	71,50 €
Forfait 5 jours pour les theknoyahs	38,05 €	40,45 €	44,35 €	49,00 €	54,25 €	61,40 €	67,75 €	71,50 €
Forfait 5 jours pour les fam ilbs hors com m une	47,56 €	50,56 €	55,44 €	61,25 €	67,81 €	76,75 €	84,69 €	89,38 €
Prk du repas pour les theknoyahs	2,52 €	2,73 €	3,03 €	3,33 €	3,64 €	4,16 €	4,40 €	4,50 €
Prk du repas pour les fam ilbs hors com m une	3,15 €	3,41 €	3,79 €	4,16 €	4,55 €	5,20 €	5,50 €	5,63 €

Il est précisé que pour les tarifs de la restauration municipale appliqués **aux agents municipaux et aux élus**, il convient de se référer à la grille des Quotients Familiaux (tarifs theknoyalais) ci-dessus.

Par ailleurs, conformément à la délibération du 18 décembre dernier, les tarifs de la restauration municipale applicables pour l'année 2018 pour le portage de repas et l'EHPAD sont les suivants :

- repas porté à domicile : 9,90 € par repas
- repas fourni par le restaurant scolaire auprès de l'EHPAD :
 - Repas midi 7,40 €
 - Repas soir 5,00 €
 - Repas journée 12,40 €

Envoyé en préfecture le 06/06/2018

Reçu en préfecture le 06/06/2018

Affiché le

ID : 056-200055952-20180606-DE612018B2-DE

Après avis favorable de la commission Famille Education réunie le 21 septembre 2017,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (1 abstention), le conseil municipal,

ADOpte les tarifs proposés ci-dessus, à compter du 1^{er} septembre 2018

DONNE pouvoir au maire pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

A Theix-Noyal, le 30 mai 2018

Le maire,

Yves QUESTEL



Affiché le :